

Luxembourg, le 15 février 2022



L'administration communale de la Ville de Luxembourg se propose de recruter **à partir du 15 août 2022** pour les besoins du **Service Canalisation** dans le cadre d'une convention de stage pour une durée de 2 à 6 mois :

un stagiaire (m/f)

Votre mission :

Assurer une documentation continue et rigoureuse de l'avancement des travaux d'extension de la station d'épuration de Beggen.

Vos tâches :

- accompagner le Service Canalisation dans les processus de planification et de la réalisation de l'extension de la station d'épuration de Beggen ;
- réaliser la documentation des travaux sur le chantier ;
- soutenir les ingénieurs responsables du chantier ;
- participer aux réunions de planification et de coordination du chantier ;
- soutenir le Service Canalisation dans l'exécution de ses différentes missions.

Vos horaires de travail :

Horaire mobile entre 7 et 19 heures.

Votre profil :

- être inscrit auprès d'une université dans une des filières suivantes :
 - **génie civil, génie mécanique, ingénierie électrique, technologie de processus ou toute autre filière technique.**
- aisance dans les relations interpersonnelles et dans le travail en équipe;
- faire preuve d'une connaissance adéquate de la langue française et allemande (minimum niveau B2) ; la connaissance adéquate de la langue luxembourgeoise est considérée comme atout ;
- faire preuve d'autonomie, d'initiative, de compréhension rapide, de conscience professionnelle, de sens de l'organisation et de flexibilité.

Nous offrons :

- un gain d'expérience au sein du chantier d'extension de la plus grande station d'épuration du Grand-Duché et au sein d'une équipe collégiale et expérimentée.

Conditions spécifiques et pièces à joindre à la demande :

La candidature doit obligatoirement être accompagnée des pièces suivantes :

- demande d'emploi (**veuillez indiquer la référence : stage/canal**) ;
- curriculum vitae ;
- le cas échéant une convention de stage ;
- certificat d'inscription auprès de l'université;
- le cas échéant une copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg (matricule social) ;
- copie de la carte d'identité ;
- photo passeport récente.

Modalités de rémunération

Le/la candidat(e) touchera une rémunération selon la base légale en vigueur au Grand-Duché du Luxembourg.

Le dossier de candidature, muni de toutes les pièces requises, est à adresser au Collège des bourgmestre et échevins, L-2090 Luxembourg.